

Appel à projet 2013

Sentier du Rhône

Circuit

d'art

contemporain

En Ardèche

Cruas

Fiche signalétique

Altitude : 73 m

Population : 2.800 habitants

Superficie: 1.545 ha

Cruas se situe en Ardèche méridionale, sur la rive opposée à Montélimar, légèrement au Nord. La ville est traversée par la route départementale 86, axe rhodanien principal côté Ardèche. Elle est adhérente à la communauté de communes «Barrès-Coiron».

La ville a un passé cimentier. L'exploitation de la pierre qui remonte à l'antiquité jusqu'au siècle dernier.

De la pierre calcaire est née la chaux il y a plus de 150 ans et la ville a compté au début du siècle dernier jusqu'à 22 fours et quatre cimenteries pour transformer la pierre calcaire. Il reste aujourd'hui 2 cimenteries à Cruas.

Depuis une vingtaine d'années, l'activité cimentière s'inscrit dans un vaste programme environnemental pour réduire de manière significative les rejets de gaz et poussière. Des efforts industriels et communaux qui ont été récompensés par un classement « ville fleurie ».

Cruas employait au début du siècle dernier, de nombreuses personnes dans le secteur de la filature. Une activité disparue dans les années 50. En 1978, la construction d'un centre nucléaire de production d'électricité a bouleversé la structure socioéconomique avec ses 4 tranches de 900 mégawatts (dont une est sur Meysse) aujourd'hui complétée par deux éoliennes de 3 mégawatts chacune. De nombreuses entreprises sous-traitantes ou liées à l'activité de ces trois pôles industriels se sont implantées ou des enseignes nationales ont créé une antenne dans ce bassin de vie.

Les lieux susceptibles d'accueillir une œuvre :

Le Rhône et le pont

Cruas s'est dotée d'un port de plaisance depuis deux ans. Quarante anneaux et une capitainerie complètent le «vieux port » où venaient jadis s'amarrer les péniches Freycinet transportant le ciment.

Le site comprend :

- un port de plaisance d'une capacité de 40 bateaux prochainement porté à 50.
- un quai fluvial autorisant l'amarrage de bateaux de commerce et de navires de croisière.
- la pratique d'activités de loisirs, telles que le canoë-kayak ou le motonautisme.



Le port, situé en dehors de l'agglomération de Cruas, a reçu un traitement paysager. A côté du port de plaisance, un sentier pédestre et une aire de pique-nique ont été aménagés : petit lac, passerelle en bois, tables, chemins sur la digue, sanitaires, ...). Le port de commerce et de plaisance sont reliés par un parcours "Sentier nature"

La capitainerie, adossée à un talus et surplombe les bateaux est un bâtiment aux lignes simples qui présente deux faces, l'une esthétique pour les visiteurs et l'autre technique pour les activités liées au port et aux loisirs nautiques (rangement des canoës).

Attenante au port de plaisance, une zone de frayère peu profonde est apte à recevoir, sous réserve d'implantation non polluante et en accord avec les autorités de tutelle (C.N.R., ville, associations de pêche, de protection des castors et ONEMA) des œuvres d'art contemporain. D'une longueur d'environ 80 mètres pour une largeur de la moitié, la frayère possède un îlot qui peut aussi être envisagé comme un lieu pouvant accueillir une œuvre.

Au fil des ans, le port est devenu un lieu incontournable de promenade été comme hiver, où se déroulent de nombreuses manifestations (fête du port, du nautisme, représentations théâtrales...) et chaque été depuis 2009, la frayère est le site privilégié d'implantations d'œuvres d'art contemporain dans le cadre de l'opération "Sentier du Rhône".



PLAN DE MASSE PAYSAGER





La digue



La capitainerie vue de la digue



La passerelle



La passerelle



La Frayère



La Frayère

Indications techniques :

Attention :

Les lieux proposés sont très exposés au vent (rafales pouvant atteindre plus de 100 km/h).
Ils abritent aussi une faune variée, notamment des castors. Le choix des matériaux devra donc être adapté (non polluants, à l'épreuve des rongeurs...)

Le jury de sélection portera une attention toute particulière à la prise en compte de cette contrainte dans les caractéristiques techniques des projets proposés.

Les caractéristiques techniques de l'œuvre devront permettre à celle-ci de demeurer en bon état tout au long de la durée de la manifestation, c'est-à-dire du 31 mai au 30 septembre.

Budget alloué : 3500 € (TTC et toutes charges sociales comprises)

[L'ensemble des photos présentes sur ce document est téléchargeable en cliquant ici](#)

Calendrier :

Clôture des candidatures : 28 février 2013

Réponse aux artistes : entre le 11 et le 15 mars 2013

Fin de montage : 28 mai 2013

Début de la manifestation : 31 mai 2013

Fin de la manifestation : 30 septembre 2013

Démontage : à partir du 1^{er} octobre 2013

Les dossiers doivent parvenir à la Mairie du Teil au plus tard le 28 février 2013

- Soit par voie postale, cachet de la poste faisant foi
- Soit par voie numérique (au format PDF)
- Soit en dépôt direct au service culturel contre récépissé de réception

Tout dossier reçu après la date de clôture des candidatures fixée au 28 février 2013 sera irrecevable.

Contacts

Sentier du Rhône – circuit d'art contemporain

Service culturel – Mairie Le Teil

Rue de l'Hôtel de Ville

07400 Le Teil

04 75 49 63 28

sentierdurhone@gmail.com